Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1903)**

Heft 41

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Administration, Rédaction: CRESSIER, (Neuchâtel)

Décembre 1903 | **N° 41** | **Dezember 1903**

Prix du Numéro . . . . . **25 cts.**
Prix de l'Abonnement pour non-sociétaires Fr. 3.— par an

Preis der Nummer . . . . . **25 cts.**
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . **Fr. 3 per Jahr**

SOMMAIRE :

1° Portefeuille artistique circulant.
2° Travaillons.
3° La beauté protégée par la loi.
4° Comité central.
5° Correspondance des Sections.
6° Programme de concours.

PORTEFEUILLE ARTISTIQUE CIRCULANT

En nos temps modernes, où l'on cultive la publication illustrée d'une façon intensive, il n'est guère d'artiste qui n'ait senti le besoin de s'abonner à quelque périodique ; il n'en est guère non plus qui ne se soit dit qu'après tout, son ami hebdomadaire ne le renseignait qu'assez médiocrement sur la production artistique contemporaine.

Il est d'observation commune, en effet, que, quelle que soit la peine prise par l'éditeur d'un journal d'art, celui-ci n'arrive pas à donner à sa publication cette tournure un peu générale et universelle que réclame l'esprit inquiet d'aujourd'hui.

D'autre part, ce même esprit, jaloux de connaître tout ce qui est nouveau, savoure avec délices, quand-même, toute production sentant le cas particulier, c'est-à-dire l'œuvre qui a une saveur de terroir précise. On veut être cosmopolite, mais rester de chez soi quand même. C'est très bien, mais alors comment concilier, s'il vous plaît, ces deux courants violents et contraires ; comment, quand on est éditeur, satisfaire tout le monde ; où trouver, quand on est simple lecteur, le moyen d'étendre ses investigations ?

La vraie solution c'est la création d'un cercle d'artistes avec abonnement à un grand nombre de publications artistiques ; mais ce luxe-là qui consacre la majesté d'une cité est un idéal plutôt déraisonnable pour une ville de vingt-mille âmes, quand bien même elle se trouve avoir quelques bonnes traditions artistiques.

A défaut de cette solution coûteuse, et acculés dans le terrible dilemme suivant : s'abonner à tous les périodiques intéressants, ou prendre son parti de n'entendre jamais qu'une cloche et qu'un son, quelques membres de la Société neuchâteloise des peintres et sculpteurs eurent l'idée de faire une petite incursion dans le domaine de la collectivité, d'une collectivité douce et inoffensive, hâtons-nous de le dire, et tout à fait en dehors des théories si contestées du socialisme ambiant.

Ces quelques braves eurent donc l'idée de se grouper et de créer un portefeuille artistique circulant, contenant autant de publications que de membres syndiqués, chacun d'eux prenant à sa charge un périodique qu'il laisse courir